



+33 1 45 61 81 21

[mdanis@august-debouzy.com](mailto:mdanis@august-debouzy.com)

## BIOGRAPHIE ASSOCIÉE

Marie Danis a rejoint August Debouzy en 2009 comme associée après avoir débuté sa carrière chez Freshfields. Elle est une des six associés du groupe Contentieux Arbitrage Pénal des affaires. Elle conseille une clientèle française et étrangère dans des arbitrages internationaux et des contentieux d'affaires.

Reconnue par les différents classements français et internationaux, Marie Danis a développé une expertise particulière en matière de litiges internationaux (post-acquisition, recherche de preuves mais aussi liés aux restructurations).

Engagée au sein de l'association Paris Place d'Arbitrage pour promouvoir la place de Paris sur la scène internationale en matière d'arbitrage, elle est également membre du conseil d'administration de l'Association Française d'Arbitrage. Marie Danis enseigne l'arbitrage et la stratégie judiciaire à l'Université (Paris X et Versailles St Quentin), à l'EFB et à l'ESSEC.

## EXPERTISES

**Contentieux des affaires**

## FOCUS

**Tech & Digital**  
**Aéronautique & Défense**  
**Compliance**  
**Action de groupe**  
**Banque - Finance**

## FORMATION

**DEA de droit international privé et commerce international, Université de Paris II, 1995**  
**DESS de droits de l'homme et droit humanitaire, Université Paris II, 1996**

## ADMISSION AU BARREAU

**Paris, 1997**

## LANGUES

Français | Anglais | Espagnol

## PUBLICATIONS

- › « Le règlement d'arbitrage 2021 de la CCI », Marie Danis, Marie Valentini □ 19/01/23
- › « », Olivier Attias, Marie Danis □ 10/03/22
- › « August Debouzy conseille Heycar Group lors de l'acquisition d'une participation dans Heycar Group par le Groupe Renault et sa filiale RCI Bank and Services », Pierre Descheemaeker, Jérôme Therond, David Neuwirth, Philippe Durand, Alexandre Dumortier, Alexandra Berg-Moussa, Marie Danis, Valéry Denoix de Saint Marc, Florence Chafiol, Aurélien Micheli, Marie Edelstenne □ 03/01/22
- › « Précisions sur le régime de responsabilité civile des arbitres et institutions d'arbitrage », Marie Valentini, Marie Danis □ 22/06/21